

## 2019 - Accès à la Qualification aux métiers de L'animation socio-culturelle

### Cette formation de pré-qualification est destinée à

- La connaissance du secteur professionnel de l'animation.
- La connaissance du métier d'animateur et l'acquisition de compétences professionnelles..
- La réalisation d'un projet aura pour but de vous mettre en situation d'animateur de votre projet professionnel
- Préparer votre entrée en cursus qualifiant comme un CQP Animateur Péricolaire ou un CPJEPS ou préparation aux exigences préalables à un BPJEPS Spécialité « Animateur »

### Statut des stagiaires et financement de la formation :

➔ Financement de la formation par le Conseil Régional Ile de France  
Les jeunes accueillis ont le statut de stagiaires de la formation professionnelle (avec possibilité d'obtenir une rémunération de l'ASP).

### Objectifs de la formation :

- Etre capable de communiquer dans les différentes situations de la vie professionnelle
- Etre capable de préparer et animer une séance, gérer un groupe
- Etre capable rechercher des informations, de confirmer son objectif professionnel
- Etre capable d'animer des activités de loisirs, de s'adapter et évaluer son public et son action
- Etre capable de justifier des exigences préalables requises pour accéder à la formation du BPJEPS Animateur choisie
- Etre capable de rechercher une structure pour la période de formation, promouvoir sa candidature dans le cadre d'une entrée en formation certifiante, d'un contrat d'apprentissage par exemple,

### Aptitudes requises et conditions d'entrée :

- Etre demandeur d'emploi (public prioritaire sans qualification professionnelle) ou être inscrit à une Mission Locale
- Demander une prescription auprès de votre mission Locale ou du Pôle Emploi
- Justifier d'une réelle motivation pour l'encadrement de public
- Avoir et/ou pratiquer une ou plusieurs activités de loisirs
- Avoir une première expérience dans l'animation salarié ou bénévole
- Avoir des capacités d'expression écrite et orale

Vous devez réussir les tests de sélection comprenant :

- ✓ Des épreuves écrites
- ✓ Un entretien de motivation

### Dates de la formation :

**Du 4 septembre au 31 décembre 2019**  
Session à Juvisy

### Durée de la formation

200 heures en centre  
115 heures en alternance minimum

### Modalités d'inscription :

Vous pouvez télécharger le dossier sur  
notre site : [www.campus-leolagrange.org](http://www.campus-leolagrange.org)

les dossiers d'inscription sont à envoyer  
par courrier, UNIQUEMENT à l'adresse  
suivante

**Campus Léo Lagrange**  
**150 Rue des Poissonniers**  
**75883 PARIS Cedex 18**  
**Tel : 01 53 09 00 45**

### Coût de la formation :

**Formation prise en charge par le Conseil  
Régional Ile de France**

**Entrée /Sortie permanente**

### Sélection des candidats :

**Mardi 27 août 2019/  
Mardi 3 septembre/  
Mercredi 4 septembre/  
Mardi 17 septembre**

### Lieu de formation :

Campus Léo Lagrange  
25 rue Hoche 91260 PARIS

Contact Mail :

[alix.moncourt@campus-leolagrange.org](mailto:alix.moncourt@campus-leolagrange.org)

ou ☎ 01 53 09 00 45

## Accès à la Qualification - Métier Animation Socio culturelle

du 04/09/2019 au 31/12/2019

	septembre			octobre			novembre			décembre	
	EMP	O.F.		EMP	O.F.		EMP	O.F.		EMP	O.F.
D1			M1	4		V1	Férieré		D1		
L2			M2	7		S2			L2	4	
M3			J3		7	D3			M3	4	
M4		7	V4		7	L4	4		M4	7	
J5		7	S5			M5	4		J5	4	
V6		7	D6			M6	7		V6	4	
S7			L7		7	J7		7	S7		
D8			M8		7	V8		7	D8		
L9		7	M9	7		S9			L9	4	
M10		7	J10	4		D10			M10	4	
M11		7	V11		4	L11	Férieré		M11	7	
J12		7	S12			M12	4		J12	4	
V13		7	D13			M13	7		V13	4	
S14			L14		7	J14	4		S14		
D15			M15		7	V15	4		D15		
L16	4		M16	7		S16			L16	4	
M17	4		J17	4		D17			M17	4	
M18	7		V18		7	L18	4		M18	7	
J19		7	S19			M19	4		J19	4	
V20		7	D20			M20	7		V20		7
S21			L21	7		J21		7	S21		
D22			M22	7		V22		7	D22		
L23		7	M23	7		S23			L23		
M24		7	J24	7		D24			M24		
M25	7		V25	7		L25		7	M25	Férieré	
J26		7	S26			M26		7	J26		
V27		7	D27			M27	7		V27		
S28			L28	7		J28	4		S28		
D29			M29	7		V29	4		D29		
L30	4		M30	7		S30			L30		
			J31	7					M31		
	26	98		96	53		64	42		65	7

Total structure	
heures	251

Total organisme formation	
heures	200

Minimum 115heures

congés scolaires